

# COMPTES CONSOLIDÉS

BNP Paribas Cardif

1er semestre 2020



**BNP PARIBAS  
CARDIF**

L'assureur  
d'un monde  
qui change



## Table des matières

1.	<b>BILAN ACTIF</b> .....	4
2.	<b>BILAN PASSIF</b> .....	5
3.	<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	6
4.	<b>ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b> .....	7
5.	<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> .....	8
6.	<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b> .....	9
7.	<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b> .....	10
	<b>NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	10
1.1	ENVIRONNEMENT NORMATIF .....	10
1.2	PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION .....	17
	<b>NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b> .....	18
2.1	RESTRICTIONS SIGNIFICATIVES DANS LES FILIALES, COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES .....	20
2.2	INTÉRÊTS MINORITAIRES SIGNIFICATIFS .....	21
	<b>NOTE 3 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES</b> .....	22
	<b>NOTE 4 NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ</b> .....	23
4.1	ÉCARTS D'ACQUISITION .....	23
4.2	IMMOBILIER DE PLACEMENT .....	24
4.3	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE .....	24
4.4	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE .....	24
4.5	PLACEMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT .....	25
4.6	PRÊTS ET CRÉANCES .....	25
4.7	INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS .....	26
4.8	PLACEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE .....	27
4.9	DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	27
4.10	INFORMATIONS REQUISES DANS LE CADRE DU DIFFÉRÉ IFRS 9 .....	30
4.11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	32
4.12	CAPITAL .....	33
4.13	DETTES DE FINANCEMENT .....	34
4.14	PASSIFS TECHNIQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT .....	36
4.15	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE .....	37

## 1. Bilan actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Écarts d'acquisition	4.1	248	249
Valeur des portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance acquis		289	307
Autres immobilisations incorporelles		254	257
<b>Actifs incorporels</b>		<b>791</b>	<b>813</b>
Immobilier de placement	4.2	3 297	3 247
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.3	1 640	1 911
Actifs financiers disponibles à la vente	4.4	127 959	128 890
Placements financiers en valeur de marché par résultat	4.5	37 369	39 112
Prêts et créances	4.6	1 906	1 716
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	4.7	969	935
Investissements dans des entités de placement mises en équivalence		296	297
Placements en Unités de Compte	4.8	70 095	74 340
<b>Placements</b>		<b>243 531</b>	<b>250 448</b>
<b>Investissements dans les entreprises mises en équivalence</b>		<b>711</b>	<b>711</b>
<b>Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement</b>		<b>2 816</b>	<b>2 939</b>
Immobilisations corporelles	4.11	500	512
Frais d'acquisition reportés et assimilés		1 247	1 446
Actifs d'impôts différés		225	76
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance		1 097	1 170
Créances d'impôt exigible		103	204
Autres créances		2 760	2 178
<b>Autres actifs</b>		<b>5 932</b>	<b>5 585</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>2 364</b>	<b>2 119</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>256 145</b>	<b>262 615</b>

## 2. Bilan passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Capital	4.12	150	150
Primes d'émission, de fusion et d'apport		2 588	2 588
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres		804	1 153
Réserves non distribuées		1 472	776
Résultat de la période - part du Groupe		329	2 293
Acomptes sur dividendes		-	(1 164)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>5 344</b>	<b>5 797</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>358</b>	<b>316</b>
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		<b>5 702</b>	<b>6 113</b>
Dettes subordonnées		5 377	5 337
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		2 320	2 076
<b>Dettes de financement</b>	4.13	<b>7 697</b>	<b>7 413</b>
Passifs techniques liés à des contrats d'assurance		96 627	97 491
Passifs techniques liés à des contrats d'assurance en Unités de Compte		62 948	67 059
<b>Passifs techniques liés aux contrats d'assurance</b>	4.14	<b>159 575</b>	<b>164 550</b>
Passifs techniques liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire		40 053	40 722
Passifs techniques liés à des contrats d'investissement en Unités de Compte		7 424	7 456
<b>Passifs techniques liés aux contrats d'investissement</b>	4.14	<b>47 477</b>	<b>48 178</b>
Participation aux bénéfices différée passive	4.15	16 617	19 578
<b>PASSIFS TECHNIQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT</b>		<b>223 669</b>	<b>232 306</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>355</b>	<b>299</b>
Passifs d'impôts différés		321	326
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire		10 828	8 760
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance		3 393	3 611
Dettes d'impôt exigible		257	160
Instruments dérivés passifs		1 017	898
Autres dettes		2 906	2 727
<b>Autres passifs</b>		<b>18 722</b>	<b>16 482</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>256 145</b>	<b>262 615</b>

### 3. Compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2020	1er semestre 2019
Primes émises	9 597	12 521
Variation des primes non acquises	86	(74)
<b>Primes acquises</b>	<b>9 684</b>	<b>12 447</b>
<b>Produits des autres activités</b>	<b>29</b>	<b>14</b>
Produits des placements	2 160	2 365
Charges des placements	(626)	(335)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	290	202
Quote-part du résultat net des entités de placement mises en équivalence	6	8
Variation de valeur des placements comptabilisés à la valeur de marché par résultat	(6 197)	7 273
Variation des dépréciations sur placements	(146)	(114)
<b>Produits des placements hors charges de financement</b>	<b>(4 513)</b>	<b>9 400</b>
Charges des prestations des contrats	(2 179)	(18 611)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(122)	(58)
Charges des autres activités	(118)	(131)
Frais d'acquisition des contrats	(1 370)	(1 476)
Amortissements des valeurs de portefeuilles acquis	(18)	(18)
Frais d'administration	(751)	(728)
Autres produits et charges opérationnels courants	(5)	11
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>(4 564)</b>	<b>(21 010)</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	30	1 428
<b>Résultat opérationnel avant impôt</b>	<b>667</b>	<b>2 279</b>
Charges de financement	(78)	(73)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(2)	39
Impôt sur les résultats	(249)	(277)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>337</b>	<b>1 967</b>
Intérêts minoritaires	8	11
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>329</b>	<b>1 957</b>

#### 4. État du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2020	1er semestre 2019
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>337</b>	<b>1 967</b>
Variation des écarts de conversion	(103)	27
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(702)	4 049
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, rapportée au résultat de la période	(333)	(173)
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture	(93)	16
Variation de la comptabilité reflet	880	(3 439)
Variation de valeur des éléments relatifs aux entreprises mises en équivalence	1	30
<b>Éléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(350)</b>	<b>510</b>
Effets des réestimations sur les régimes d'avantage postérieurs à l'emploi	(0)	(4)
Variation de valeur des éléments relatifs aux entreprises mises en équivalence	(0)	0
<b>Éléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(0)</b>	<b>(4)</b>
<b>VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(351)</b>	<b>506</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(13)</b>	<b>2 473</b>
Part du Groupe	(20)	2 444
Part des minoritaires	7	29

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

En millions d'euros	Part du groupe				Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Total des Variations comptabilisées directement en capitaux propres	Réserves non distribuées			
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	150	2 988	565	897	4 601	271	4 872
Changement de méthode première application IFRS16	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
SITUATION AU 1er JANVIER 2019	150	2 988	565	895	4 598	271	4 869
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1)	-	-	487	-	487	19	506
Résultat net consolidé de l'exercice (2)	-	-	-	1 957	1 957	11	1 967
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1) + (2)</b>	-	-	<b>487</b>	<b>1 957</b>	<b>2 444</b>	<b>29</b>	<b>2 473</b>
Distribution de dividendes et versement d'acomptes (a)	-	-	-	(1 283)	(1 283)	(1)	(1 285)
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle	-	-	-	(2)	(2)	1	-
Autres variations	-	(400)	-	-	(400)	-	(400)
SITUATION AU 30 JUIN 2019	150	2 588	1 052	1 567	5 357	301	5 658
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1)	-	-	101	-	101	(9)	93
Résultat net consolidé de l'exercice (2)	-	-	-	336	336	5	341
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1) + (2)</b>	-	-	<b>101</b>	<b>336</b>	<b>438</b>	<b>(4)</b>	<b>434</b>
Distribution de dividendes et versement d'acomptes (a)	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Mouvements sur le capital	-	-	-	79	79	27	106
Variations de périmètre	-	-	-	(209)	(209)	-	(209)
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle	-	-	-	129	129	(2)	127
Autres variations	-	-	-	3	3	(2)	1
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019	150	2 588	1 153	1 905	5 797	316	6 113
Variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres (1)	-	-	(349)	-	(349)	(1)	(350)
Résultat net consolidé de l'exercice (2)	-	-	-	329	329	8	337
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1) + (2)</b>	-	-	<b>(349)</b>	<b>329</b>	<b>(20)</b>	<b>7</b>	<b>(13)</b>
Distribution de dividendes et versement d'acomptes	-	-	-	(433)	(433)	-	(433)
Mouvements sur le capital	-	-	-	-	-	33	33
Variations de périmètre	-	-	-	(1)	(1)	1	-
Autres variations	-	-	-	1	1	-	1
SITUATION AU 30 JUIN 2020	150	2 588	804	1 801	5 344	358	5 701

(a) dont 1 164 millions d'euros d'acomptes sur dividendes versés en 2019



## 6. Tableau des flux de trésorerie

Comme le permet la recommandation ANC n°2013-05, pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le groupe BNP Paribas Cardif a retenu la méthode indirecte.

En millions d'euros	1er semestre 2020	1er semestre 2019
<b>Résultat opérationnel avant impôt</b>	<b>667</b>	<b>2 279</b>
Plus et moins-values de cession des placements	(341)	(1 614)
Dotations nettes aux amortissements	66	87
Variation des frais d'acquisitions reportés	112	(29)
Variation des dépréciations	109	76
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	(7 056)	10 446
Dotations nettes aux autres provisions	66	24
Variation de la valeur des instruments financiers comptabilisés à la valeur de marché par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	8 726	(8 160)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées et co-entreprises représentant des placements	(6)	(8)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	(143)	117
<b>Éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassés dans les flux de financement et d'investissement</b>	<b>1 533</b>	<b>938</b>
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	19	30
Variation des créances et dettes d'exploitation	(156)	679
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(33)	(15)
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(332)	768
Impôts nets décaissés	(171)	(327)
<b>Flux monétaires indépendants du résultat liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(673)</b>	<b>1 135</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>1 526</b>	<b>4 352</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>3</b>	<b>1 238</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers</b>	<b>21 840</b>	<b>16 610</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers</b>	<b>(24 943)</b>	<b>(20 236)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(35)</b>	<b>(31)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(3 135)</b>	<b>(2 420)</b>
Émissions d'instruments de capital	33	392
Dividendes payés	(433)	(1 284)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires</b>	<b>(399)</b>	<b>(892)</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	7	250
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	2 030	(840)
Intérêts payés sur dettes de financement	(78)	(73)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>1 959</b>	<b>(663)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 559</b>	<b>(1 555)</b>
<b>EFFET DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(21)</b>	<b>(4)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1ER JANVIER</b>	<b>1 485</b>	<b>1 631</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 526	4 352
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(3 135)	(2 420)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 559	(1 555)
Effet des Variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(21)	(4)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA DATE DE CLÔTURE</b>	<b>1 414</b>	<b>2 004</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	2 364	2 762
Dettes à vue	(954)	(760)
<i>dont dettes rattachées</i>	3	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie passive	(950)	(759)

## 7. Notes annexes aux comptes consolidés

### NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

#### 1.1 ENVIRONNEMENT NORMATIF

##### *Principes généraux*

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe BNP Paribas CARDIF au 30 juin 2020 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire », qui permet la publication de comptes semestriels résumés et définit les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués.

Ainsi, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe BNP Paribas CARDIF comprennent les états financiers prévus par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », établis selon un format identique à celui des comptes publiés au 31 décembre 2019, accompagnés d'une sélection de notes explicatives présentant les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe BNP Paribas CARDIF.

Ces comptes semestriels résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2019 du Groupe BNP Paribas CARDIF et doivent être lus en complément de ces derniers. Ils sont établis avec un comparatif :

- au 31 décembre 2019 pour les informations bilantielles
- au 30 juin 2019 pour les informations relatives au résultat.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation appliqués par le Groupe au 30 juin 2020 sont identiques à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, auxquels s'ajoutent les principes relatifs aux normes dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ils sont conformes aux normes IAS/IFRS, amendements et interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date du 30 juin 2020.

##### ***Prise en compte des publications et recommandations des régulateurs et normalisateurs dans le contexte actuel de la pandémie du COVID-19 pour l'établissement des comptes semestriels 2020.***

L'Organisation Mondiale de la Santé a reconnu l'épidémie de coronavirus comme pandémie le 11 mars 2020. Dans ce contexte, des mesures de soutien financier aux entreprises et aux particuliers ont été prises par les gouvernements de plusieurs Etats. En plus des mesures gouvernementales, les organismes financiers et les assureurs ont pris des initiatives privées visant à accompagner leurs clients.

Dans le contexte actuel lié à la pandémie, la préparation des états financiers semestriels de BNP Paribas CARDIF a été menée en prenant en compte les recommandations des régulateurs et des normalisateurs, notamment les recommandations ANC du 3 juillet 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur la base de jugements et hypothèses permettant d'identifier et d'évaluer les impacts significatifs de la pandémie sur les comptes.

Une attention particulière a été portée à l'évaluation et la dépréciation des actifs y compris des actifs financiers (en raison des conditions de marché), ainsi qu'à la prise en compte et au mode de comptabilisation de certaines mesures gouvernementales telles que la contribution au fonds de solidarité créé par l'Etat pour les TPE suite au Covid-19, la comptabilisation des mesures d'aide prises

à l'égard de nos assurés, et tous autres impacts jugés significatifs au regard des normes IFRS actuellement en vigueur.

Etablis sur la base de la continuité d'activité, les comptes consolidés de BNP Paribas Cardif au 30 juin 2020 prennent en compte les incidences de ces mesures qui ont été traitées conformément aux normes comptables en vigueur.

En référence à la recommandation ANC spécifique aux entreprises d'assurance, le traitement comptable suivant a été retenu :

- La contribution au fonds de solidarité des TPE est enregistrée en « autres charges opérationnelles courantes » ;
- Les abandons de primes sont comptabilisés en diminution des primes de la période ;
- Les allongements de la durée de couverture des contrats accordés sans primes complémentaires ont été intégrés dans le calcul des provisions pour primes non acquises ;
- Les indemnités de sinistres liées à l'événement Covid-19 sont enregistrées en « charges de prestations des contrats ».

Les impacts résultant des fluctuations des marchés financiers induites par l'événement Covid-19 sont présentés dans les commentaires sur les différentes notes annexes concernées s'ils sont matériels ou lorsque cette localisation paraît plus pertinente (le résultat du test de suffisance des passifs est ainsi indiqué avec le détail des provisions techniques).

## 1.1.1 Nouvelles normes ou amendements appliqués à compter du 1er janvier 2020

Normes, amendements ou interprétations	Date du règlement de l'Union Européenne	Date de 1 <sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
<p><b>Amendements à IFRS 3 Regroupement d'entreprises intitulés « Définition d'une entreprise »</b></p> <p>Clarifie la définition d'une « entreprise » et propose une nouvelle démarche d'analyse en deux étapes pour aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs dans le but de limiter les divergences de pratiques.</p>	<p>21 avril 2020 (UE 2020/551)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2020</p>
<p><b>Amendements à IAS 1 et IAS 8 sur « Définition de la Matérialité »</b></p> <p>Améliore la définition de « significatif » et harmonise cette définition dans l'ensemble des normes IFRS.</p>	<p>29 novembre 2019 (UE 2019/2104)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2020</p>
<p><b>Amendements à IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux de référence Phase 1 et Phase 2 »</b></p> <p>Visé à simplifier les critères d'application de la comptabilité de couverture pendant la période de transition vers les nouveaux taux.</p>	<p>20 janvier 2020 (UE 2020/34)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2020 – Phase 1</p>
<p><b>Amendements aux références au cadre conceptuel dans les normes IFRS</b></p> <p>Remplacement des références aux précédents cadres conceptuels pour les aligner avec le nouveau cadre conceptuel publié en 2018.</p>	<p>29 novembre 2019 (UE 2019/2075)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2020</p>

1.1.2 Nouvelles normes ou amendements publiés par l'IASB et adoptés

Normes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2020		
Normes, amendements ou interprétations	Date du règlement de l'Union Européenne	Date de 1 <sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
<p><b>IFRS 9 Instruments financiers</b></p> <p>Remplacement d'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</p>	<p>22 novembre 2016 (UE 2016-2067)</p>	<p><b>1<sup>er</sup> janvier 2018</b></p> <p>1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>1</sup> pour les entreprises d'assurance optant, sous conditions, pour le différé d'application d'IFRS 9 prévu par l'amendement à IFRS 4 du 3 novembre 2017*</p>
<p><b>Amendements à IFRS 9 Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</b></p>	<p>22 mars 2018 (UE 2018-498)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2023 (idem IFRS 9)*</p>
<p><b>Amendements à IAS 28 Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises</b></p> <p>IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises auxquels la méthode de mise en équivalence n'est pas appliquée.</p>	<p>8 février 2019 (UE 2019/237)</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 2023 (idem IFRS 9)*</p>

<sup>1</sup> Report prorogé par l'IASB au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sous réserve de l'adoption des amendements à IFRS 4 de juillet 2020 par l'UE

\* Report attendu au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (Amendements à IFRS 17 publiées en juin 2020)

## 1.1.3 Nouvelles normes ou amendements publiés par l'IASB pas encore applicables

<b>Normes publiées par l'IASB mais non adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2020</b>	
<b>Normes, amendements ou interprétations</b>	<b>Date de 1<sup>ère</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du</b>
<b>IFRS 17 Contrats d'assurance</b> Remplacement d'IFRS 4 Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2023*
<b>Amendements à IFRS 17 (juin 2020)</b> Des amendements à la norme IFRS 17 ont été retenus par l'IASB sur une dizaine de sujets ayant des impacts différents sur les projets IFRS 17. Parmi ces amendements figure le report de la date d'entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2023.	1 <sup>er</sup> janvier 2023*
<b>Amendements à IFRS 4 relatifs à l'exemption d'extension temporaire de la première application d'IFRS 9</b> Possibilité offerte aux assureurs éligibles de reporter l'application de la norme IFRS 9 du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 1 <sup>er</sup> janvier 2023.	1 <sup>er</sup> juillet 2020
<b>Amendements à la Norme IFRS 16 Contrats de location relatifs aux concessions de loyers liés au COVID 19</b>	1 <sup>er</sup> juin 2020
<b>Amendements à IAS 1 sur la classification des passifs en tant que passifs courants et non courants</b> Ces amendements clarifient les principes de classement d'un passif au bilan en courant ou en non courant.	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », intitulés « Contrats déficitaires – Coûts d'exécution du contrat »</b> Ces amendements précisent les coûts que l'entreprise doit prendre en considération pour déterminer si un contrat est déficitaire.	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Amendements à IAS 16 « Immobilisations Corporelles »</b> Ces amendements précisent que les produits de la vente d'articles fabriqués tout en amenant une immobilisation corporelle à l'emplacement et à l'état nécessaires pour qu'elle puisse fonctionner de la manière prévue par la direction ne peuvent venir en déduction du coût de cette immobilisation.	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020</b> Amendements mineurs des normes IFRS 1 (évaluation des écarts de conversions) , IFRS 9 (test de décomptabilisation), IFRS 16 (suppression de l'exemple 13 sur les avantages locatifs) et IAS 41 (évaluation des actifs biologiques).	1 <sup>er</sup> janvier 2022

\* Report attendu au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (Amendements à IFRS 17 publiés en juin 2020)

**Norme IFRS 9 Instruments financiers et amendement à IFRS 9 Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative**

Publiée par l'IASB en juillet 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2016, la norme IFRS 9 « Instruments Financiers » remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers.

La norme IFRS 9 définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture).

Entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la norme IFRS 9 est applicable par les entreprises européennes tous secteurs d'activité confondus, à l'exception des entreprises d'assurance qui sont autorisées, sur option et sous conditions, à en reporter l'application jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur la base des amendements apportés à IFRS 4.

Un amendement à la norme IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative », publié par l'IASB en octobre 2017 et adopté par l'Union Européenne en mars 2018, clarifie le classement des actifs financiers comportant des clauses de remboursement pouvant conduire à la perception d'une indemnité par l'emprunteur. Cet amendement entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une application anticipée étant possible.

L'option retenue par le Groupe BNP Paribas CARDIF de différer l'application d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 conduit également au report à cette date de l'application de l'amendement à la norme IFRS 9 « Clause de remboursement anticipée » et des autres amendements relatifs à la normes IFRS 9.

Les travaux préparatoires à la mise en place de la norme IFRS 9 chez BNP Paribas CARDIF se sont poursuivis au premier semestre 2020 et s'échelonneront sur la période du différé. Ils prendront en compte la position du Groupe BNP Paribas à la date où BNP Paribas CARDIF appliquera pour la première fois la norme IFRS 9, notamment en ce qui concerne la comptabilité de couverture, laquelle continue à être régie par les dispositions de la norme IAS 39 que BNP Paribas CARDIF a décidé de maintenir jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macro-couverture, conformément au choix laissé en ce domaine par la norme IFRS 9.

**Norme IFRS 17 Contrats d'assurance et Amendements à IFRS 17**

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » de mai 2017, qui doit remplacer la norme actuelle IFRS 4, a été complétée par des Amendements publiés en juin 2020. Son application obligatoire initialement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (Amendements à IFRS 17 publiés en juin 2020). La norme devra être préalablement adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe.

La norme prévoit une évaluation du passif en vision « Best Estimate » correspondant à la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs probabilisés et actualisés, complétée par un ajustement pour risque (« Risk Adjustment ») couvrant l'incertitude sur les estimations, et par une marge de services contractuels représentant les profits futurs attendus du contrat.

Cette approche, correspondant au modèle général, est adaptée dans le cas des contrats participatifs qui peuvent sous conditions bénéficier d'un modèle spécifique (la « Variable Fee Approach (VFA) ») dans lequel la marge de services contractuels capture à la fois l'effet de changements d'estimation sur les passifs et sur les actifs sous-jacents.

Les contrats de courte durée peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée (« Premium Allocation Approach (PAA) ») similaire au report de primes tel que pratiqué actuellement pour les contrats non vie. Cette approche peut également s'appliquer aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général.

Les contrats participatifs de BNP Paribas CARDIF devraient pour la plupart d'entre eux pouvoir être évalués selon la « Variable Fee Approach ». Les contrats d'assurance des emprunteurs (ADE) et prévoyance devraient relever du modèle général ou de l'approche simplifiée si les conditions sont remplies.

En sus des modifications attendues en matière d'évaluation des passifs d'assurance et des actifs de réassurance, la nouvelle norme devrait également entraîner des changements significatifs dans la reconnaissance des revenus issus des contrats d'assurance et dans la présentation des produits et des charges liées à ces derniers dans l'État du résultat global.

BNP Paribas CARDIF a commencé, au premier semestre 2017, un projet de préparation à la mise en œuvre de la norme, qui va se dérouler sur la période 2017-2022, selon le calendrier prévu.

### ***Amendements à la Norme IFRS 16 Contrats de location relatifs aux concessions de loyers liés au COVID-19***

Ces amendements offrent une mesure de simplification permettant au preneur de s'exempter d'évaluer si un allègement de loyer lié au COVID-19 est une modification de contrat. Cette exemption autorise le preneur à comptabiliser les allègements de loyers liés à la pandémie comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat, et à reconnaître l'impact de tels allègements dans le résultat de la période.

La date d'entrée en vigueur de cet amendement est fixée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020 avec une application anticipée possible. Entériné par le Conseil des normes comptables (CNC) le 12 juin 2020, l'amendement n'a toutefois pas encore été adopté au niveau européen.

Les entités du groupe BNP Paribas CARDIF n'ont pas bénéficié de concessions de loyers directement liées à la pandémie du COVID-19 depuis le début de l'année 2020.



## **1.2 PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les principes et méthodes de consolidation appliqués par le Groupe BNP Paribas Cardif au 30 juin 2020 sont identiques à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

## NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénominations	Pays	30 juin 2020				31 décembre 2019			
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.
<b>HOLDINGS</b>									
BNP Paribas Cardif	France	Société consolidante	100,0	100,0		Société consolidante	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif BV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Nordic AB	Suède	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Icare Holding SA	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
NCSV Participacoes Societarias SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
<b>ASSURANCE</b>									
BNP Paribas Cardif Emekliik AS	Turquie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	ME*	91,3	91,3		ME*	91,3	91,3	(V)
BNP Paribas Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Life Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	IG	85,0	85,0		IG	85,0	85,0	
BNP Paribas Cardif Pojistovna AS	Rép. Tchèque	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Servicios y Asistencia Ltda	Chili	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Sigorta Anonim Sirketi	Turquie	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif TCB Life Insurance Company Ltd	Taiwan	ME	49,0	49,0		ME	49,0	49,0	
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione e Riassicurazioni SPA	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BOB Cardif Life Insurance Co Ltd	Chine	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	NI	-	-	(S)	IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taiwan)	Taiwan	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurances Risques Divers	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Assurance Vie	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Biztosito Magyarorszag Zartkoruen	Hongrie	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
BNPP Cardif Compania de Seguros y Reaseguros SA	Pérou	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Do Brasil Vida e Previdencia SA	Brésil	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif El Djazair	Algérie	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB	Suède	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Forsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
BNP Paribas Cardif Hayat Sigorta Anonim Sirketi Vie	Turquie	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif IARD	France	IG	66,0	66,0		IG	66,0	66,0	
Cardif Insurance Co LLC	Russie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Life Insurance Japan	Japon	IG	75,0	75,0		IG	75,0	75,0	
Cardif Livforsakring AB	Suède	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Livforsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Livforsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG	66,7	66,7		IG	66,7	66,7	
Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Non Life Insurance Japan	Japon	IG	100,0	75,0		IG	100,0	75,0	
Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen Na Zycie SA	Pologne	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Seguros SA	Argentine	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cargeas Assicurazioni SPA	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Icare Assurance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Luizaseg	Brésil	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Natio Assurance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Scotia Seguros de Vida SA	Chili	ME*	100,0	100,0	(E)				
Poistovna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Vietcombank Cardif Life Insurance Co Ltd	Viet Nam	NI	-	-	(S)	ME	55,0	55,0	(V)

Dénominations	Pays	30 juin 2020				31 décembre 2019			
		Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Réf.
<b>AUTRES ACTIVITES</b>									
Cardif Ltda	Brésil	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Cardif Service AEIE	Portugal	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	(E)
Cardif Servicios SAC	Pérou	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	
Cardif Servicios SA	Argentine	NI	-	-	(S)	ME*	100,0	100,0	
GIE BNP Paribas Cardif	France	IG	99,5	99,5		IG	99,5	99,5	
Paris Management Consultant Co Ltd	Taiwan	ME*	100,0	100,0		ME*	100,0	100,0	(E)
<b>PLACEMENTS D'ASSURANCE</b>									
AEW Immo commercial	France	VM	20,5	20,5		VM	20,5	20,5	
Agathe Retail France	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	
Assu-vie (Société Française d'Assurances sur la Vie)	France	ME	50,0	50,0		ME	50,0	50,0	
Batipart Participations SAS	Luxembourg	VM	29,7	29,7		VM	29,7	29,7	
Cardimmo	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Carma Grand Horizon SARL	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
CFH Capital France Hôtel	France	IG	98,4	98,4		IG	98,4	98,4	
CFH Algonquin Management Partners France	Italie	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Bercy	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Bercy Hotel	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Bercy Intermédiaire	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Boulogne	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Cap d'Al	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Hibernia	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH HVP SAS	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Milan Holdco SRL	Italie	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Montmartre	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Montparnasse	France	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	
CFH Astridplaza	Belgique	IG	100,0	98,4		IG	100,0	98,4	(E)
C-Santé OPPCI	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
EP L SAS	France	VM	34,3	34,3		VM	34,3	34,3	
Fleur SAS	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	
Foncière partenaires	France	VM	20,0	20,0		VM	20,0	20,0	
Fonds Investissements Immobiliers pour le commerce et la distribution FONDIS	France	VM	25,0	25,0		VM	25,0	25,0	
Fundamenta	Italie	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Harewood Helena 2 Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
Horizon GmbH	Allemagne	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	(E)
High Street Retail	France	VM	26,2	26,2	(V)	VM	23,8	23,8	(E)
Opéra Rendement SCPI	France	IG	99,8	99,8		IG	99,8	99,8	
Powerhouse OPPCI	France	VM	47,5	47,5		VM	47,5	47,5	(V)
Rubin SARL	Luxembourg	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SAS Defense CB3	France	VM	25,0	25,0		VM	25,0	25,0	
SAS Preim Healthcare	France	VM	24,4	24,4		VM	24,4	24,4	
SAS Velzy	France	VM	33,3	33,3		VM	33,3	33,3	
SCI 68/70 rue de Lagry-Montreuil	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Alpha Park	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SCI BNP Paribas Pierre I	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI BNP Paribas Pierre II	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Bobigny Jean Rostand	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Bouleragry	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SCI Cardiff Logement	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Citylight Boulogne	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Clichy Nuovo	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SCI Corosa	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Défense Etoile	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Défense Vendôme	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Etoile du Nord	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Fontenay Plaisance	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Hémisphère	France	VM	20,0	20,0		VM	20,0	20,0	(E)
SCI Imefa Vélizy	France	VM	21,8	21,8		VM	21,8	21,8	
SCI Le Mans Gare	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Pantin Les Moulins	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Liberté	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SCI Nanterre Guillaumes	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Nantes Carnot	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Odysée	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Paris Batignolles	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Paris Cours de Vincennes	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Paris Grande Armée	France	IG	100,0	100,0	(E)				
SCI Paris Turenne	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	(E)
SCI Portes de Claye	France	ME	45,0	45,0		ME	45,0	45,0	
SCI Reumal Investissements	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rue Moussorgski	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rueil Ariane	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Rueil Caudron	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint-Denis Jade (Ex- SCI Porte d'Asnières)	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint Denis Landy	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Saint Denis Millerrand	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI SCOD (Société des Centres d'Oc et d'Oil)	France	ME	46,4	46,4		ME	46,4	46,4	
SCI Valeur Pierre Epargne	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SCI Vendôme Athènes	France	VM	50,0	50,0		VM	50,0	50,0	
SCI Villeurbanne Stalingrad	France	IG	100,0	100,0		IG	100,0	100,0	
SECAR (Centre d'Affaires Régional de Rungis)	France	VM	55,1	55,1		VM	55,1	55,1	(V)
Seniorenzentren Deutschland Holding SARL	Luxembourg	VM	20,0	13,3		VM	20,0	13,3	
Seniorenzentren Reinbek-Oberursel-München Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	
Seniorenzentrum Butzbach Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	
Seniorenzentrum Heilbronn Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	
Seniorenzentrum Kassel Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	
Seniorenzentrum Wolfratshausen Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0	23,3		VM	35,0	23,3	
Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG	100,0	66,7		IG	100,0	66,7	

Dénominations	Pays	30 juin 2020			31 décembre 2019		
		Méthode de consolidation	Méthode de consolidation	Réf.	Méthode de consolidation	Méthode de consolidation	Réf.
<b>Entités structurées</b>							
BNPP CP Cardif Alternative	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
BNPP CP Cardif Private Debt	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
BNPP France Crédit	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
BNPP Monétaire Assurance	France	IG	Intégration globale	(E)			
Camgestion Obliflexible	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif Alternatives Part I	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif BNPP AM Emerging Bond	France	IG	Intégration globale	(E)			
Cardif BNPP IP Convertibles World	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif BNPP IP Equity Frontier Markets USD	France	NI	Non intégrée	(S)	IG	Intégration globale	
Cardif BNPP IP Signatures	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif BNPP IP Smid Cap Euro	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif BNPP IP Smid Cap Europe	France	NI	Non intégrée	(S)	IG	Intégration globale	
Cardif CPR Global Return (Ex- Cardif CPR Base Credit)	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif Edrim Signatures	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cardif Vita Convex Fund Eur	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Cedrus Carbon Initiative Trends	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
FP Cardif Convex Fund USD	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
G C Thematic Opportunities II	Irlande	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Natio Fonds Athènes Investissement 5	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Natio Fonds Colline International	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Natio Fonds Collines Investissement 1	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Natio Fonds Collines Investissement 3	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
New Alpha Cardif Incubator Fund	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Permal Cardif Co Investment Fund	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Tikehau Cardif Loan Europe	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	
Vautres FCP	France	IG	Intégration globale		IG	Intégration globale	

Le pourcentage d'intérêt reflète la participation directe et indirecte du Groupe dans la société concernée, conformément à la présentation de notre société mère BNP Paribas.

Le taux de détention des entités structurées n'est pas indiqué.

(E) Entrée de périmètre

(ME \*) Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

(NI) Entités non intégrées

(S) Sortie de périmètre

(V) Variation de taux

(VM) Participation dans une entité sous influence notable ou contrôle conjoint évaluée à la valeur de marché par résultat

## 2.1 RESTRICTIONS SIGNIFICATIVES DANS LES FILIALES, COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

### 2.1.1 Restrictions significatives relatives à la capacité des entités à transférer de la trésorerie vers le Groupe BNP Paribas Cardif

La capacité des entités à payer des dividendes ou à rembourser des prêts et avals dépend, entre autres, des contraintes locales réglementaires en termes de capitalisation, des réserves statutaires et de leurs performances financières et opérationnelles.

Au cours des exercices 2019 et 2020, aucune entité du groupe BNP Paribas Cardif n'a connu de restriction significative autre que celle liée aux contraintes réglementaires.

## 2.2 INTÉRÊTS MINORITAIRES SIGNIFICATIFS

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan et au résultat du groupe BNP Paribas Cardif.

Dans le cadre de son investissement dans certaines entités, le groupe BNP Paribas Cardif a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

En millions d'euros	30 juin 2020				
	Pourcentage d'intérêt des actionnaires minoritaires	Pourcentage de droits de vote des actionnaires minoritaires	Total Bilan (1)	Résultat net attribué aux minoritaires de la filiale	Dividendes payés aux minoritaires
Cardif Lux Vie et ses filiales	33,3%	33,3%	28 532	4	-
Cardif Insurance Japan (sociétés Life et Non Life)	25,0%	25,0%	838	9	-
Cardif IARD	34,0%	34,0%	524	(2)	-
Autres intérêts minoritaires			202	(1)	-

(1) Montants avant élimination des opérations réciproques

En millions d'euros	31 décembre 2019				
	Pourcentage d'intérêt des actionnaires minoritaires	Pourcentage de droits de vote des actionnaires minoritaires	Total Bilan (1)	Résultat net attribué aux minoritaires de la filiale	Dividendes payés aux minoritaires
Cardif Lux Vie et ses filiales	33,3%	33,3%	29 948	7	(1)
Cardif Insurance Japan (sociétés Life et Non Life)	25,0%	25,0%	791	12	(4)
Cardif IARD	34,0%	34,0%	489	(5)	-
Autres intérêts minoritaires			212	3	-

(1) Montants avant élimination des opérations réciproques

## NOTE 3 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

---

### Opérations de l'exercice 2020

#### **Scotia Seguros de Vida SA**

Le 29 mai 2020, Cardif Seguros de Vida et Cardif Seguros Generales, filiales de BNP Paribas Cardif au Chili ont acquis Scotia Seguros de Vida SA. Cette opération a été réalisée dans le cadre de l'alliance stratégique signée par BNP Paribas Cardif et Scotiabank en Amérique Latine. D'une durée de 15 ans, l'accord prévoit le développement de solutions de prévoyance et d'assurance pour les 9 millions de clients de Scotiabank au Chili, en Colombie, au Mexique et au Pérou.

#### **SCI Paris Grande Armée (Paris 17)**

Le 15 avril 2020, Cardif Assurance Vie et Cardimmo ont souscrit respectivement 70% et 30% des parts du capital de la SCI Paris Grande Armée s'élevant à 82 millions d'euros. La Société Civile Immobilière a pour activité la gestion d'un patrimoine immobilier.

### Opérations de l'exercice 2019

#### **State Bank of India Life Insurance Co Ltd**

Au cours du premier semestre 2019, trois cessions successives de 9,2%, 5,1% et 2,5% du capital de State Bank of India Life Insurance Co Ltd (SBI Life) ont eu lieu sur le marché indien.

Au 30 juin 2019, le Groupe cesse d'exercer une influence notable sur SBI Life suite à la démission du dernier représentant. La participation résiduelle de 5,2% détenue par BNP Paribas Cardif Holding, est désormais comptabilisée au sein des actifs financiers disponibles à la vente.

L'ensemble de ces opérations a généré, une plus-value de 1 452 millions d'euros avant impôt, comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

#### **Astridplaza**

Le 16 avril 2019, Cardif Assurance Vie, au travers de sa filiale de placement Capital France Hôtel (« CFH »), a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de la société belge Astridplaza NV (« Astridplaza ») qui détient et exploite les hôtels Radisson Blu Astrid et Park Inn by Radisson Antwerp tous deux situés à Anvers (Belgique).

## NOTE 4 NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

### 4.1 ÉCARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>249</b>	<b>248</b>
Acquisitions	-	-
Effet des variations de parité monétaires	(1)	1
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>248</b>	<b>249</b>
Valeur brute comptable	248	249

Les écarts d'acquisition se répartissent par unité génératrice de trésorerie de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur Nette Comptable		Dépréciations comptabilisées au cours de l'exercice		Acquisitions de l'exercice	
	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019
France	37	37	-	-	-	-
Italie	196	196	-	-	-	-
Reste de l'Europe	14	15	-	-	-	-
Asie	1	1	-	-	-	-
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS</b>	<b>248</b>	<b>249</b>	-	-	-	-

Les tests de valorisation des écarts d'acquisition peuvent reposer sur trois méthodes de valorisation distinctes, l'une fondée sur l'observation de transactions réalisées sur des entités aux activités comparables, la deuxième consistant à rechercher les paramètres de marché induits des cotations d'entités aux activités comparables, enfin la troisième résultant de la rentabilité future escomptée (« discounted cash-flow method » - DCF).

Lorsque l'une des deux méthodes fondées sur des activités comparables suggère la nécessité d'une dépréciation, ou en l'absence de paramètres de marché disponibles, la méthode standard DCF est utilisée.

La méthode DCF repose sur un certain nombre d'hypothèses relatives aux projections des revenus, des dépenses et du besoin en fonds propres fondées sur des plans à moyen terme.

Les flux de trésorerie sont projetés de 5 à 15 ans suivant le type d'activité et au-delà sur la base d'un taux de croissance à l'infini.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un taux sans risque, d'une prime de risque de marché, pondérée par un facteur de risque, propre à chaque pays. Les valeurs retenues pour ces paramètres sont déterminées en utilisant des sources d'information internes et externes.

Le taux de croissance à l'infini utilisé est de 2 % pour les ensembles homogènes d'entités.

Le niveau de fonds propres est déterminé, pour chaque ensemble homogène, en fonction des niveaux de couverture des exigences de solvabilité requis par la réglementation assurance, en ligne avec les politiques de management du capital des entités juridiques constituant l'unité génératrice de trésorerie.

## 4.2 IMMOBILIER DE PLACEMENT

Le poste « immobilier de placement » regroupe les terrains, immeubles et fonds de commerce acquis avec les immeubles et qui ne sont pas affectés à des contrats en unités de compte présentés en « Placements en unités de compte ».

Le montant net des dotations et reprises d'amortissement effectuées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020

En millions d'euros	30 juin 2020				31 décembre 2019			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur de marché
<b>TOTAL IMMOBILIER DE PLACEMENT</b>	3 921	(624)	3 297	5 051	3 845	(598)	3 247	4 829

s'établit à 12 millions d'euros versus 67 millions d'euros au titre de l'exercice 2019.

Le montant des dotations nettes aux dépréciations des immeubles de placement constaté au 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'élève à 471 milliers d'euros. Le montant porté en résultat au cours de l'exercice 2019 s'élevait à 10 millions d'euros.

## 4.3 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En millions d'euros	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	Valeur nette comptable	dont dépréciations
Obligations d'Etat cotées	1 626	-	1 897	-
Autres obligations cotées	14	-	14	-
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE</b>	<b>1 640</b>	<b>-</b>	<b>1 911</b>	<b>-</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	1 640		1 911	

## 4.4 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	dont variations de valeurs comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur nette comptable	dont dépréciations	dont variations de valeurs comptabilisées directement en capitaux propres
Actions et autres titres à revenu variable	7 381	(523)	1 290	7 828	(417)	2 009
Obligations et autres titres à revenu fixe	120 578	-	11 938	121 062	-	12 603
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>127 959</b>	<b>(523)</b>	<b>13 227</b>	<b>128 890</b>	<b>(417)</b>	<b>14 612</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	127 406			128 200		
<i>dont placements des autres activités</i>	552			690		



Les variations de valeur d'actifs comptabilisées directement en capitaux propres se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Réévaluation non couverte des titres, comptabilisée en "Actifs financiers disponibles à la vente"	11 938	1 290	13 227	12 603	2 009	14 612
Impôts différés liés à cette réévaluation	(3 188)	(338)	(3 526)	(3 385)	(491)	(3 876)
Provision pour participation aux bénéfices différée des entités d'assurance, nette d'impôts différés	(7 749)	(843)	(8 592)	(8 166)	(1 222)	(9 388)
Quote-part de réévaluation sur titres disponibles à la vente des entités mises en équivalence, nette d'impôts différés et de participation aux bénéfices différée	4	74	78	8	36	44
Réévaluation sur titres disponibles à la vente reclassés en prêts et créances restant à amortir	(6)	-	(6)	(6)	-	(6)
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>999</b>	<b>183</b>	<b>1 182</b>	<b>1 054</b>	<b>332</b>	<b>1 386</b>

(1) Ce total est inclus dans la colonne "Total des variations comptabilisées directement en capitaux propres" de l'état de synthèse "5 tableau de variation des capitaux propres"

## 4.5 PLACEMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe les actifs financiers valorisés à la valeur de marché par résultat.

En millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actions et titres à revenu variable (dont OPC)	29 190	31 411
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 179	7 701
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT</b>	<b>37 369</b>	<b>39 112</b>
dont placements des entreprises d'assurance	37 329	39 079
dont placements des autres activités	40	34

## 4.6 PRÊTS ET CRÉANCES

En millions d'euros	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Valeur nette comptable	dont dépréciations	Valeur nette comptable	dont dépréciations
<b>PRÊTS ET CRÉANCES</b>	<b>1 906</b>	<b>-</b>	<b>1 716</b>	<b>-</b>
dont placements des entreprises d'assurance	1 879	-	1 694	-
dont placements des autres activités	27	-	22	-

## 4.7 INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS

La valeur de marché positive ou négative des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction représente la valeur de remplacement de ces instruments.

### 4.7.1 Valeur de marché par instrument financier dérivé

La valeur de marché des instruments dérivés figurant à l'actif et au passif du bilan se décompose comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	747	727	757	574
Instruments dérivés de change	51	254	71	154
Instruments dérivés sur actions	171	36	107	170
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS INCORPORÉS SÉPARÉS</b>	<b>969</b>	<b>1 017</b>	<b>935</b>	<b>898</b>
<i>dont placements des entreprises d'assurance</i>	960	1 012	926	898
<i>dont placements des autres activités</i>	9	5	9	1

### 4.7.2 Montants notionnels des instruments financiers dérivés

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du groupe BNP Paribas Cardif sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés.

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Marchés organisés	Marchés de gré à gré	Total	Marchés organisés	Marchés de gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	5 196	23 250	28 446	590	24 727	25 317
Instruments dérivés de change	-	15 658	15 658	-	13 832	13 832
Instruments dérivés sur actions	11	3 563	3 574	-	3 538	3 538
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS (NOTIONNELS)</b>	<b>5 207</b>	<b>42 471</b>	<b>47 678</b>	<b>590</b>	<b>42 097</b>	<b>42 687</b>

Le montant total des notionnels des instruments dérivés utilisés en couverture s'élève à 8 654 millions d'euros au 30 juin 2020 versus 7 240 millions d'euros au 31 décembre 2019.

## 4.8 PLACEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE

Les actifs représentatifs de contrats en unités de compte sont valorisés à leur valeur de marché à la date de clôture. Ils se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actions et titres à revenu variable	27 512	29 087
Part des sociétés immobilières	2 958	2 716
Bons du Trésor	801	935
Obligations d'Etat	30	36
Autres obligations	1 070	1 158
OPCVM obligataires et actions	36 129	38 866
<b>Instruments financiers</b>	<b>68 500</b>	<b>72 798</b>
<b>Immobilier de placement</b>	<b>1 595</b>	<b>1 542</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE</b>	<b>70 095</b>	<b>74 340</b>

## 4.9 DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe BNP Paribas Cardif a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers. Cette filière est utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas Cardif et ses stratégies de gestion des risques.

Dans son évaluation régulière de la valorisation des actifs, le groupe BNP Paribas Cardif dispose d'une procédure d'affectation des niveaux « Level Policy », document de référence reprenant les critères à prendre en compte pour le positionnement des Niveaux des instruments financiers.

## 4.9.1 Description des principaux instruments au sein de chaque niveau de la hiérarchie

Comme détaillé dans la note « Principes et méthodes comptables », les instruments financiers à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux. Cette hiérarchie est également appliquée aux instruments financiers, actifs comme passifs, comptabilisés au coût amorti.

En millions d'euros	30 juin 2020				31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Instruments financiers à la valeur de marché</b>								
Actifs financiers disponibles à la vente	108 806	18 529	624	127 959	107 585	21 056	250	128 890
Instruments financiers en valeur de marché par résultat <sup>(1)</sup>	79 016	19 958	6 894	105 869	85 133	19 462	7 315	111 910
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	0	969	-	969	0	935	-	935
<b>Valeur de marché des instruments financiers au coût amorti</b>								
Prêts et créances	65	1 877	-	1 942	121	1 611	18	1 750
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 912	-	-	1 912	2 221	-	-	2 221
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>189 799</b>	<b>41 333</b>	<b>7 518</b>	<b>238 650</b>	<b>195 060</b>	<b>43 065</b>	<b>7 582</b>	<b>245 707</b>
<b>Instruments financiers à la valeur de marché</b>								
Instruments dérivés passifs	1	1 016	-	1 017	-	898	-	898
<b>Valeur de marché des instruments financiers au coût amorti</b>								
Dettes subordonnées	-	5 439	-	5 439	-	5 659	-	5 659
Pensions données	-	9 154	-	9 154	-	7 418	-	7 418
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	3 994	-	3 994	-	3 418	-	3 418
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>1</b>	<b>19 603</b>	<b>-</b>	<b>19 604</b>	<b>-</b>	<b>17 393</b>	<b>-</b>	<b>17 393</b>

(1) y compris les instruments financiers en Unités de Compte

## Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés à la valeur de marché

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent.

- Niveau 1 : ce niveau regroupe l'ensemble des valeurs mobilières et des produits dérivés qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Cette catégorie inclut notamment les actions et les obligations liquides. Elle comprend les parts de fonds et d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

- Niveau 2 : les titres classés en niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de niveau 1. Ils sont classés au niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs.

Cette catégorie comprend :

- Les actions admises à la cotation sur un marché réglementé mais dont la cotation est plus qu'hebdomadaire,
- Certaines obligations d'états ou d'entreprises dont la valorisation est peu fréquente (moins d'un cours par mois),
- Les parts de fonds et d'OPCVM avec une valorisation au moins trimestrielle,
- Les dérivés sur un marché de gré à gré.

- Niveau 3 : les titres de niveau 3 comprennent principalement les parts de fonds et les actions non cotées, autres que ceux classés en niveau 2, qui sont constituées pour l'essentiel de parts dans des sociétés et fonds de capital-risque.

Les actions et autres titres à revenu variable non cotés de niveau 3 sont évalués en utilisant l'une des méthodes suivantes : quote-part d'actif net réévalué, multiples de sociétés équivalentes, actualisation des flux futurs générés par l'activité de la société, approche multicritères.

### Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information fournis au titre de la valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- Ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2020. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être ;
- La réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du groupe BNP Paribas Cardif : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. À défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers. La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les actifs détenus jusqu'à l'échéance dont la maturité initiale est inférieure à un an est la valeur comptabilisée.

## 4.9.2 Tableau de variation des instruments financiers de Niveau 3

Pour les instruments financiers de niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours de l'exercice :

En millions d'euros	Actifs financiers		
	Instruments financiers disponibles à la vente	Instruments financiers en valeur de marché par résultat	Total
<b>Situation à l'ouverture 2020</b>	<b>250</b>	<b>7 315</b>	<b>7 564</b>
Entrées de périmètre	-	-	-
Achats	437	1 455	1 892
Ventes	(16)	(884)	(901)
Règlements	(7)	(82)	(89)
Reclassifications	(19)	-	(19)
Transferts dans le niveau 3	0	26	26
Transferts hors du niveau 3	(2)	(782)	(785)
Gains comptabilisés en compte de résultat (actif +)	3	212	215
Pertes comptabilisées en compte de résultat (actif -)	(0)	(365)	(365)
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	(7)	0	(7)
Variations d'actifs comptabilisées en capitaux propres	(14)	-	(14)
<b>Situation à la clôture 2020</b>	<b>624</b>	<b>6 894</b>	<b>7 518</b>

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

#### 4.10 INFORMATIONS REQUISES DANS LE CADRE DU DIFFÉRÉ IFRS 9

Les annexes suivantes sont publiées depuis l'exercice 2018 conformément à l'obtention du différé d'application de la norme IFRS 9.

##### 4.10.1 Valeurs des actifs financiers remplissant le critère des flux de trésorerie

La valeur de marché des actifs financiers dont les flux de trésorerie sont uniquement des remboursements de principal et des paiements d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019	Variation
	Valeur de marché	Valeur de marché	
Bons du Trésor et Obligations d'Etat	55 964	58 287	(2 323)
Autres obligations	59 728	59 631	97
<b>Total</b>	<b>115 692</b>	<b>117 918</b>	<b>(2 226)</b>

- 4.10.2 Valeurs des actifs financiers ne remplissant pas le critère des flux de trésorerie et actifs non éligibles au test.

La valeur de marché des autres actifs financiers correspondant à l'ensemble des instruments et ne répondant pas au critère précédent est présentée ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2020	31 décembre 2019	Variation
	Valeur de marché	Valeur de marché	
Actions et titres à revenu variable (dont OPC)	36 571	39 239	(2 668)
Bons du Trésor et Obligations d'Etat	431	662	(231)
Autres obligations	15 052	12 928	2 124
Instruments dérivés	931	886	45
Placements en Unités de Compte	70 095	74 340	(4 245)
<b>Total</b>	<b>123 080</b>	<b>128 055</b>	<b>(4 975)</b>

- 4.10.3 Qualité de crédit des actifs financiers remplissant le critère des flux de trésorerie

Notations	30 juin 2020	31 décembre 2019
	Valeur brute comptable	Valeur brute comptable
AAA	6 443	8 078
AA	39 989	39 405
A	35 470	34 970
BBB	31 208	32 782
< BBB (*)	2 283	2 353
<b>Total</b>	<b>115 393</b>	<b>117 588</b>

(\*) Intégrant les titres non notés.

- 4.10.4 Détail des actifs financiers dont la qualité de crédit est inférieure à la notation BBB (non Invest Grade)

Notations	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Valeur brute comptable	Valeur de marché	Valeur brute comptable	Valeur de marché
BB+	476	476	279	279
BB	129	129	21	21
BB-	193	193	212	212
B	-	-	21	21
Non cotés	1 485	1 485	1 820	1 820
<b>Total</b>	<b>2 283</b>	<b>2 283</b>	<b>2 353</b>	<b>2 353</b>

**4.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	607	(137)	470	612	(130)	482
Equipement, mobilier, installations	16	(10)	6	16	(10)	6
Autres immobilisations corporelles	79	(56)	23	77	(52)	24
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>702</b>	<b>(202)</b>	<b>500</b>	<b>705</b>	<b>(193)</b>	<b>512</b>
<i>Dont droits d'utilisation</i>	137	(60)	77	141	(57)	84

Le montant net des dotations et reprises d'amortissements effectuées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 s'établit à 9 millions d'euros, contre 7 millions d'euros au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019.



## 4.12 CAPITAL

### 4.12.1 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas Cardif s'élève au 30 juin 2020 à 149 959 051 euros (inchangé par rapport au 31 décembre 2019).

### 4.12.2 Objectifs, politiques et procédures de gestion du capital

Le groupe BNP Paribas Cardif est soumis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 à la réglementation Solvabilité II, la norme de calcul du ratio de couverture de la solvabilité (Directive 2009/138/CE telle que transposée en droit français).

L'objectif poursuivi par Solvabilité II consiste à :

- favoriser des processus de gestion des risques plus proches des risques effectivement portés par les assureurs ;
- homogénéiser les réglementations de l'activité d'assurance en Europe ;
- renforcer les pouvoirs des superviseurs.

Pour cela, Solvabilité II s'appuie sur trois piliers qui visent à :

- Pilier 1 : évaluer la solvabilité par une approche de type « Capital Économique » ;
- Pilier 2 : mettre en œuvre des exigences qualitatives, c'est-à-dire des règles de gouvernance et de gestion des risques dont l'évaluation prospective des risques. Ce dispositif complémentaire est appelé ORSA « Own Risk & Solvency Assessment » ;
- Pilier 3 : améliorer la transparence de l'activité d'assurance en refondant les reportings à destination du public et du superviseur sur la solvabilité.

Le groupe BNP Paribas Cardif respecte la réglementation tant sur les aspects de gestion des risques et de gouvernance que sur les aspects calculatoires et de reporting. Les données relatives à Solvabilité II sont disponibles dans le rapport sur la solvabilité et la situation financière du groupe BNP Paribas Cardif<sup>2</sup>.

Solvabilité II prévoit deux exigences de capital :

- le capital de solvabilité requis, SCR « Solvency Capital Requirement » ;
- le minimum de capital requis, MCR « Minimum Capital Requirement » ou, pour les groupes, SCR Groupe Minimum.

Le SCR représente le niveau de fonds propres nécessaire pour absorber un ensemble de chocs après prise en compte de la corrélation entre les risques. Il est calibré pour couvrir un tel événement ayant une probabilité d'occurrence d'une fois tous les 200 ans à un horizon d'un an « Value at Risk » à 99,5%. Le SCR du groupe BNP Paribas Cardif est évalué grâce à la formule standard.

La Politique de Gestion du Capital du groupe BNP Paribas Cardif a notamment pour objectif de respecter les exigences réglementaires de solvabilité, de couvrir au moins à 100% le SCR défini dans le cadre de l'évaluation ORSA et de structurer les fonds propres, en recherchant le meilleur équilibre

---

<sup>2</sup> Cf. site institutionnel <https://www.bnpparibascardif.com>

entre capital social, dettes subordonnées et autres éléments de fonds propres, dans le respect des limites et des niveaux définis par la réglementation.

## 4.13 DETTES DE FINANCEMENT

### 4.13.1 Détail des dettes subordonnées au coût amorti et des dettes de financement représentées par un titre

Les dettes de financement du groupe BNP Paribas Cardif sont composées uniquement de dettes subordonnées valorisées au bilan pour leur montant nominal.

#### Détail des dettes subordonnées au 30 juin 2020

En millions d'euros	Emetteur	Souscripteur	Date d'émission	Échéance	Date de call	Taux avant date de call	Taux après la 1ère date de call	Valeur nominale
PSDI	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2004	Indéterminée	23/12/2019	4,40% jusqu'au 22/12/2014 puis 2,50%	2,50%	125
PSDI	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2004	Indéterminée	23/12/2019	4,40% jusqu'au 22/12/2014 puis 2,50%	2,50%	32
TSDI	BNP Paribas Cardif	Tiers	25/11/2014	Indéterminée	25/11/2025	4,03%	Euribor 3 Mois + 3,93%	998
TSDI	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	25/11/2014	Indéterminée	25/11/2025	4,03%	Euribor 3 Mois + 3,93%	2
TSDI	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	17/12/2014	Indéterminée	17/12/2025	4,03%	Euribor 3 Mois + 4,50%	16
TSSDI	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	27/06/2019	Indéterminée	27/06/2029	Euribor 3 Mois + 4,20%	Euribor 3 Mois + 4,20%	450
PSR	Cardif Life Insurance Japan	Tiers	20/03/2018	20/03/2028	20/03/2023	Swap Tibor + 0,90%	Tibor 6 Mois + 1,90%	13
PSR	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	23/12/2011	18/12/2025	18/12/2020	Euribor 3 Mois + 2,46%	Euribor 3 Mois + 2,66%	182
TSR	Cardif Assurance Risques Divers	BNP Paribas	28/06/2016	28/06/2026	28/06/2021	Euribor 3 Mois + 3,15%	Euribor 3 Mois + 3,15%	200
TSR	Cardif Assurance Vie	BNP Paribas	27/09/2016	27/09/2026	27/09/2021	Euribor 3 Mois + 2,71%	Euribor 3 Mois + 2,71%	650
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	26/09/2017	26/09/2047	26/09/2027	Euribor 3 Mois + 2,68%	Euribor 3 Mois + 2,68%	760
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	29/09/2017	29/09/2047	29/09/2027	Euribor 3 Mois + 2,73%	Euribor 3 Mois + 2,73%	710
TSR	BNP Paribas Cardif	Tiers	29/11/2017	29/11/2024	29/11/2022	1,12%	1,12%	750
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	14/12/2017	14/12/2047	14/12/2027	Euribor 3 Mois + 1,80%	Euribor 3 Mois + 1,80%	170
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	21/12/2018	21/12/2028	20/12/2023	2,55%	2,55%	29
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	26/11/2019	25/11/2029	26/11/2024	1,39%	1,39%	35
TSR	Cardif Lux Vie	BGL BNP Paribas	26/11/2019	25/11/2026	26/11/2024	0,70%	0,70%	17
TSR	BNP Paribas Cardif	BNP Paribas	27/06/2019	27/06/2049	27/06/2029	Euribor 3 Mois + 2,72%	Euribor 3 Mois + 2,72%	200
TSR	Cardif IARD	Tiers	24/03/2020	24/03/2030	24/03/2025	Euribor 3 Mois + 2,72%	Euribor 3 Mois + 2,72%	3
<b>Total des dettes subordonnées - montant nominal</b>								<b>5 341</b>
Dettes rattachées et frais d'émission d'emprunt étalés								36
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>								<b>5 377</b>

#### Opérations réalisées en 2020

Le 24 mars 2020, Cardif IARD a émis un Titre Subordonné Remboursable (TSR) d'une valeur nominale de 2,7 millions d'euros avec une maturité de 10 ans. Ce titre a été souscrit par MATMUT. Il offre une rémunération fixe de 2,14%.

## Opérations réalisées en 2019

Le 27 juin 2019, BNP Paribas Cardif a émis deux Titres Subordonnés :

- Un Titre Subordonné Remboursable (TSR) d'une valeur nominale de 200 millions d'euros avec une maturité de 30 ans. Ce titre offre une rémunération variable de Euribor 3 mois + 2,72%.
- Un Titre Super Subordonné à Durée Indéterminée (TSSDI) d'une valeur nominale de 450 millions d'euros avec une maturité perpétuelle. Ce titre offre une rémunération variable de Euribor 3 mois + 4.20%.

Ces deux titres subordonnés ont été entièrement souscrits par BNP Paribas. Le coupon est payé trimestriellement. Ces titres pourront éventuellement être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans.

Le 26 novembre 2019, Cardif Lux Vie a émis deux Titres Subordonnés Remboursables :

- Un TSR d'une valeur nominale de 17 millions d'euros avec une maturité de 7 ans. Ce titre a été souscrit par BGL. Ce titre offre une rémunération fixe de 0.70%.
- Un TSR d'une valeur nominale de 35 millions d'euros avec une maturité de 10 ans. Ce titre a été souscrit par BGL. Ce titre offre une rémunération fixe de 1.39%.

Ces deux TSR ont un coupon payé annuellement. Ces titres pourront éventuellement être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans.

### 4.13.2 Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire

Elles incluent notamment les emprunts en devises destinés à couvrir des prises de participation dans des filiales situées en dehors de la zone Euro.

#### 4.14 PASSIFS TECHNIQUES LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET AUX CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Conformément à la recommandation ANC n°2013-05, les passifs résultant de contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés en passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4 et en passifs techniques relatifs à des contrats d'investissement relevant en principe de la norme IAS 39, mais qui se subdivisent entre les contrats à participation bénéficiaire discrétionnaire comptabilisés selon IFRS 4 et les dépôts relatifs à des contrats d'investissement comptabilisés selon IAS 39.

Au sein de ces deux rubriques, les passifs relatifs aux contrats en unités de compte sont isolés.

La ventilation des passifs relatifs à des contrats d'assurance et d'investissement relevant des normes IFRS 4 et IAS 39 se présente comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Brut de réassurance	Réassurance cédée	Net de réassurance	Brut de réassurance	Réassurance cédée	Net de réassurance
Provisions pour primes non acquises	2 343	288	2 056	2 566	292	2 274
Provisions pour sinistres	1 867	302	1 565	1 854	319	1 535
Provisions pour participation aux bénéfices	2	-	2	2	-	2
Autres provisions techniques	187	3	183	183	3	179
<b>Contrats d'assurance Non Vie</b>	<b>4 399</b>	<b>593</b>	<b>3 806</b>	<b>4 605</b>	<b>614</b>	<b>3 990</b>
Provisions mathématiques des contrats d'assurance	84 065	1 657	82 408	85 418	1 730	83 688
Provisions mathématiques des contrats d'assurance - Unités de Compte	62 948	460	62 488	67 059	498	66 561
Provisions mathématiques des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	40 053	-	40 053	40 722	-	40 722
Passifs techniques relatifs aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire - Unités de Compte	7 424	-	7 424	7 456	-	7 456
Provisions pour sinistres	2 062	102	1 959	1 721	93	1 627
Provisions pour participation aux bénéfices	5 946	-	5 946	5 556	-	5 556
Autres provisions techniques	155	4	151	190	4	187
<b>Contrats d'assurance Vie et contrats d'investissement</b>	<b>202 653</b>	<b>2 223</b>	<b>200 430</b>	<b>208 124</b>	<b>2 325</b>	<b>205 799</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS LIÉS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>207 052</b>	<b>2 816</b>	<b>204 236</b>	<b>212 728</b>	<b>2 939</b>	<b>209 789</b>
dont Passifs techniques liés aux contrats d'assurance	159 575	2 816	156 759	164 550	2 939	161 610
dont Passifs techniques liés aux contrats d'investissement	47 477	-	47 477	48 178	-	48 178

Le test de suffisance des passifs prévu par IFRS4, réalisé par portefeuille de contrats, consiste à comparer les provisions comptabilisées (nettes des frais d'acquisitions reportés) avec une évaluation prospective des flux de trésorerie actualisés.

Au 30 juin 2020, ce test a conduit à comptabiliser des provisions complémentaires sur trois entités d'assurance vie en Asie pour un montant total de 13 millions d'euros. Pour les entités d'assurance vie des marchés domestiques (France, Italie et Luxembourg), le test ne révèle pas d'insuffisance.

#### 4.15 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE

En millions d'euros	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	participation aux bénéfices différée passive	Total	participation aux bénéfices différée passive	Total
Participation aux bénéfices différée constatée par résultat	4 975	4 975	6 727	6 727
Participation aux bénéfices différée constatée par capitaux propres	11 642	11 642	12 851	12 851
<b>TOTAL</b>	<b>16 617</b>	<b>16 617</b>	<b>19 578</b>	<b>19 578</b>

La provision pour participation aux bénéfices différée résulte de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés des filiales d'assurance vie dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Elle est déterminée à partir de calculs stochastiques modélisant les plus ou moins-values latentes attribuables aux assurés en fonction des scénarios économiques, ainsi que d'hypothèses de taux servis et de collecte.